

Nice Côte d'Azur et ses habitants s'engagent pour la préservation des chauves-souris

NCA vous a distribué gratuitement un nichoir adapté aux pipistrelles de Kuhl et compte désormais sur vous pour respecter les 3 engagements :

1. Fixer le nichoir sur votre façade et l'entretenir

- Il doit être inaccessible aux prédateurs : à minimum 3 mètres de hauteur
- L'entrée du gîte doit être dégagée pour faciliter l'accès à ses occupantes
- La pluie ne doit pas s'infiltrer
- Il ne doit pas être exposé au nord
- Ne pas le fixer au dessus d'un endroit fréquenté (terrasse, fenêtre ...) car les déjections tombent au sol à l'aplomb du nichoir (ces déjections peuvent être récupérées comme fertilisant)
- Le nettoyage éventuel (maximum 1 fois par an) se fait à la brosse sans aucun produit et seulement s'il est inoccupé (généralement en hiver)

2. Respecter le cycle de vie des chauves-souris et leur tranquillité

- Ne pas déranger la colonie intentionnellement
- En cas de travaux sur la façade, démonter le nichoir lors d'une vague de froid et seulement s'il est inoccupé
- Respecter les périodes d'hibernation : de novembre à mars

3. Réduire les pollutions et nuisances

- Ne pas utiliser de produits chimiques à proximité du nichoir
- Ne pas éclairer les abords du gîte
- Le nichoir doit être disposé dans un endroit calme

Quelques conseils

- Ne jamais toucher les chauves-souris: ce sont des animaux sauvages. En cas de réelle nécessité utilisez des gants en caoutchouc
- Si une chauve-souris tombe à terre, poser la sur un rebord de fenêtre avec des gants
- Si elle rentre chez vous, ouvrez la fenêtre, éteignez la lumière et sortez de la pièce

O Mme O Mlle O M.

Nom:.....

Prénom:.....

Adresse:.....

.....

Téléphone:.....

Mail:.....

La personne signant cette charte s'engage à la respecter.

Fait à _____ le _____

Signature: _____

MÉTROPOLE
NICE
CÔTE
d'AZUR

Les chauves-souris de notre territoire

Pourquoi et comment les protéger

Une chauve-souris ?

La chauve-souris est un mammifère nocturne, le seul capable de voler. Une trentaine d'espèces sont présentes dans la région, toutes insectivores. Principalement, 3 espèces se partagent le ciel de nos cités azuréennes l'oreillard gris, le Molosse de Cestoni et la Pipistrelle de Kuhl.

Pourquoi les protéger ?

Elles font partie des espèces menacées. Toutes les espèces de chauves-souris sont intégralement protégées par l'arrêté du 23 avril 2007 du Code de l'environnement. Elles jouent un rôle essentiel dans la régulation naturelle des insectes. Elles sont un emblème de notre territoire : la ratapignata !

Présentation de la Pipistrelle de Kuhl



La pipistrelle, du haut de ses 8 grammes, peut consommer en une nuit l'équivalent en poids de 1500 moustiques. Elle mange toute sorte de petits insectes comme des mouches de l'olive.

Ce petit insectivore ne peut donc pas grignoter votre maison, et encore moins vous attaquer. C'est la plus urbaine des chauves-souris.

Elle utilise plusieurs gîtes. En hiver pour hiberner elle apprécie les fentes des rochers et parfois les arbres creux. L'été, les femelles se regroupent dans les fissures de bâtiments, en colonie d'une vingtaine d'individus pour mettre bas leur unique petit de l'année.

Le cycle de reproduction de la chauve-souris est étonnant et astucieux, puisqu'elles s'accouplent à l'automne. Les femelles conservent le sperme pendant l'hibernation qui dure 4 à 6 mois. Au printemps, elles reconstituent leurs réserves, ovulent puis le fécondent et accouchent durant l'été.

Comment protéger les chauves-souris ?

- ✓ Dans le jardin :
 - Proscrire l'utilisation de pesticides
 - Conserver les vieux arbres qui peuvent servir de gîte surtout s'ils sont creux ou fendus
 - Eviter l'éclairage nocturne des bâtiments et jardins
- ✓ Chez soi :
 - Installer des nichoirs (sur les façades, les arbres)
 - Utiliser des produits non toxiques pour les mammifères pour traiter vos charpentes
 - Grillager vos gouttières verticales pour éviter qu'elles ne puissent s'y engouffrer et y périr coincées

Quelles sont les principales menaces en milieu urbain pour cet utile mammifère ?

- ✓ Les produits chimiques : elles y sont très sensibles notamment aux insecticides qui empoisonnent leurs sources de nourriture et les produits de traitement des charpentes qui les intoxiquent et provoquent leur stérilité.
- ✓ Les chats qui sont des prédateurs redoutables.
- ✓ La pollution lumineuse en attirant les insectes en milieu urbain vide les zones naturelles elle peut également être un frein à la croissance des jeunes.
- ✓ La destruction ou la fermeture de leur gîte artificiel, souvent par non connaissance de leur présence.
- ✓ La circulation routière car le risque de collision est réel.
- ✓ La raréfaction des zones humides: terrains de chasse et route de vol privilégiés.

Si vous trouvez un cadavre de chauve-souris ou une chauve-souris blessée ou pour toute question, vous pouvez :

- consulter le site internet du Groupe Chiroptères de Provence : <http://www.gcprovence.org/sauvetage/>
- contacter le groupe chiroptères de la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères : SFPEMc/o Muséum d'Histoire Naturelle 02 48 70 40 03
- contacter la direction de l'environnement de Nice Côte d'Azur au 04.89.98.12.53